Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261006-2026_159-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni le 1er octobre 2026 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Christophe LE ROUX.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	53
Présents :	49
Votants :	53
Secrétaire de séance :	Michaël THOMAS

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Clotilde LAVISSE, Clément AUFFRED
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Christelle BESSAGUET, Denis BARGUIL, Martine PRIMA, Olivier LE BOUETTE
BAYE :	Pascal BOZEC, Sidonie JARNO
CLOHARS-CARNOËT :	Michaël THOMAS, Julien LE GUENNEC, Virginie LE QUEMENER, Laurent ROBERT
GUILLIGOMARC'H :	Bruno MOREL
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE
LOCUNOLÉ :	Jean-Michel DANIEL
MELLAC :	Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER :	Anaëlle JOLIFF, Solène BOULENGUER, Gwenaël HERROUET, Sylvie ISTA, François PLOUET, Philippe BURBAN
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Eric ALAGON, Yves SCHRYVE, Marie-Madeleine BERGOT, Pascal PILLAULT , Karine LE GAD, Arnaud LE DANTEC, Elisabeth ESVAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Nadine NAYARADOU, Laurent PORTIER
RIEC-SUR-BÉLON :	Marie-Claude LE MAOUT-GUILLOU, Laurent LE GUEN, Morgane CONAN, Cécile HENNE
SAINT-THURIEN :	Anne-Marie SEVENNEC
SCAËR :	Guy FAOUCHER, Gaëtan COSQUER, Valérie GREGOIRE-EVENNOU, Fabrice MALHERE, Isabelle TANGUY
TRÉMÉVÉN :	Aurélie FOUCHER, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :
Daniel HANOCQ (LE TREVOUX), Pascale NIGEN (MELLAC), Frank CHAPOULIE (MELLAC), Danièle BROCHU (QUIMPERLE)

POUVOIRS :
Daniel HANOCQ (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX)
Pascale NIGEN (MELLAC) a donné pouvoir à Christophe LESCOAT (MELLAC)
Frank CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Pascal BOZEC (BAYE)
Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE) à partir de 20h00
Danièle BROCHU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Pascal PILLAULT (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Karine LE GAD (QUIMPERLE) jusqu'à 18h32

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261006-2026_159-DE

DCC2026-159

VIE COURANTE
8 - ENVIRONNEMENT

Transition énergétique – Sollicitation du Fonds vert PCAET 2026

Afin d'accompagner les intercommunalités ayant adopté un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la mesure « fonds vert PCAET » a été reconduite cette année dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires *(loi de finances 2026)*.

Cette mesure est dédiée au financement d'actions portées par les collectivités prévues dans les PCAET approuvés avant le 1er février 2026.

Les crédits ont été répartis par Région puis par département et par EPCI dotées d'un PCAET au prorata du poids de population.

La candidature déposée en juillet 2026 pour le territoire de Quimperlé Communauté a fait l'objet d'arrêtés préfectoraux d'attribution en date du 18 août 2026.

Le tableau ci-dessous présente les projets sur lesquels solliciter la mesure, ainsi que les montants prévisionnels des actions et des subventions.

PROJET	MONTANT HT	%	MONTANT FONDS VERT
Centrales photovoltaïques	145 000 €	29%	42 050 €
Scénographie Maison de l'Habitat	3 000 €	25%	750 €
Marque de territoire producteurs locaux	20 000 €	75%	15 000 €
Talus et plantation de haies bocagères	44 000 €	25%	11 000 €
TOTAL	**212 000 €**		**68 800 €**

L'assemblée délibérante est invitée à :
- CONFIRMER l'engagement de la collectivité dans la réalisation de ces quatre projets
- APPROUVER la sollicitation du Fonds vert PCAET 2026
- AUTORISER le Président à signer tous les documents afférents

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,
- CONFIRME l'engagement de la collectivité dans la réalisation de ces quatre projets
- APPROUVE la sollicitation du Fonds vert PCAET 2026
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents

ADOPTÉ à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 029-242900694-20261006-2026_159-DE

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Christophe LE ROUX